

qu'est ce que le CMEJ ?

qu'est ce que le CMEJ ?

Christelle Corolleur - communication@aire-sur-adour.fr

Il a été créé en 1999 afin de permettre aux jeunes de participer activement aux actions de leur Ville.

Il regroupe 29 élèves des écoles publiques et privées de la ville pour un mandat de 2 ans.

Les objectifs de ce Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes sont de permettre aux jeunes de prendre conscience de l'organisation de la vie municipale, de parfaire leur éducation civique et de les aider à développer des initiatives citoyennes dans le cadre d'une réflexion démocratique.

Lors de la séance d'installation du CMEJ, des commissions ont été créées. Elles se réunissent régulièrement et travaillent sur des projets qui ont été préalablement définis en séance plénière. Les conseillers juniors ont l'occasion de rencontrer régulièrement les élus municipaux.

Non

